



Conseil de la Ville

Règlement RV-2019-18-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications de la zone H1717

La grille des spécifications applicable à la zone H1717, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages H10 Habitation multifamilale de 9 à 24 logements et des spécifications afférentes à cet usage tel indiqué à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 23 avril 2019

(signé) Gille Lehouillier

(signé) Anne Bernier

Gilles Lehouillier, maire

Anne Bernier, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 30 MAI 2019

